

RÉGLEMENTATION SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL

L'association informe sur le respect de la réglementation légale et ne pourra pas être tenue responsable en cas de manquement.



Les mineurs sont interdits d'acheter ou de consommer à titre gratuit dans les lieux publics de l'alcool. Ils sont sous la responsabilité exclusive des parents, de leur tuteur ou de toute autre personne majeure qui l'accompagne à la manifestation de chasseneuil en Fête.



Pour les personnes majeures : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



La consommation de boissons alcoolisée pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant.